

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :**

**QUE** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mercredi 13 décembre 2023 à 19 h 30

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.**

**Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :**

1. Adoption du paiement des dépenses du mois de décembre 2023
2. Adoption du Règlement numéro 2023-1173 *ayant pour objet de fixer les taux de taxe foncière et la tarification pour les différents services pour l'année 2024*
3. Adoption conditions salariales 2024 – Cadres et personnel non conventionné
4. Modification de la résolution numéro 2023-12-296 – Activité – Chambre de commerce et d'industrie de Québec
5. Acceptation finale phase 4B – Havre de Boischatel
6. Octroi de contrat – Acquisition de mobilier de béton – Domaine du boisé
7. Octroi de contrat – Acquisition de mobilier urbain – Domaine du boisé
8. Stationnement hivernal de nuit – Autorisation période des fêtes 2023-2024
9. Demandes d'annulation de promesses d'achat – Vente de terrains – Secteur des Trois-Saults
10. Période de questions
  - 10.1 Membres du Conseil
  - 10.2 Public
11. Levée de l'assemblée

**DONNÉ À BOISCHATEL, CE 11<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2023**



**Daniel Boudreault**  
Greffier-trésorier adjoint